



Photomontage depuis la route D20, sortie de Vaulx-Vraucourt, direction Beugny

Le mot de l'équipe,

L'équipe projet wpd souhaite vous présenter les premiers éléments concernant le projet éolien du Vaulx-Vraucourt actuellement à l'étude.

Nous avons sollicité des bureaux d'études indépendants pour réaliser des études sur l'environnement, le paysage, le vent ou encore l'acoustique afin de définir précisément les enjeux locaux et la faisabilité d'un projet éolien.

Nous avons également beaucoup échangé avec les différents acteurs du territoire pour mieux comprendre les attentes qui accompagnent un tel projet.

Il en est ressorti que le territoire souhaite s'inscrire dans une démarche d'adaptation aux évolutions du climat et que le développement d'énergies renouvelables est un maillon important de cette transition.

Ce projet éolien s'inscrit donc dans une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique. Les actualités récentes nous rappellent la nécessité de nous y engager pleinement : des records de température partout en France, des incendies, des nappes phréatiques au plus bas puis dernièrement des inondations d'une ampleur inédite.

Ces événements soulignent notre vulnérabilité face au changement climatique, et rappellent le besoin de diversifier nos sources d'énergies locales, toujours en cohérence avec le territoire. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

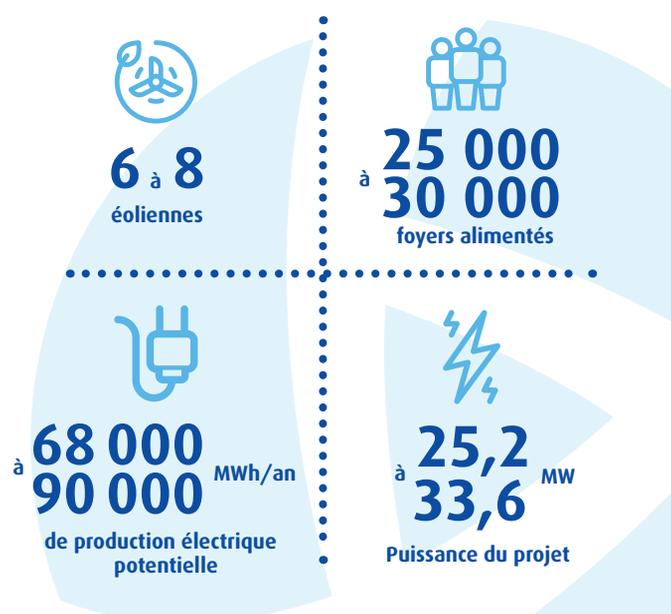
Baptiste BENOIT
Chef de projets

Sylvain VERRIELE
Responsable Régional

► Un projet :

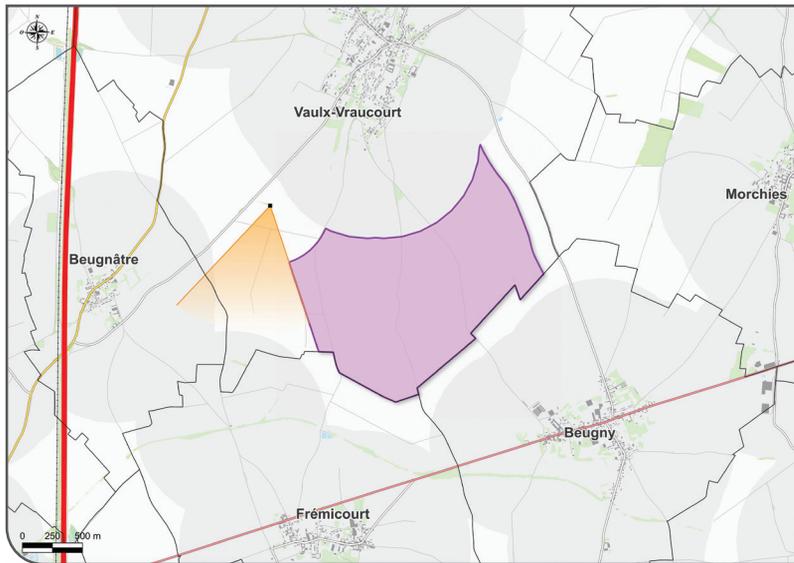
qui accélère l'adaptation du territoire au changement climatique

Les chiffres clés du projet



Zone du projet

La zone d'étude d'un projet est déterminée par des critères techniques et réglementaires, comme la localisation des habitations, les éléments paysagers et environnementaux et les infrastructures existantes.



Zone d'étude
 Cimetière
 Cône de non visibilité
 Limite communale

A Vaux-Vraucourt, la zone d'étude n'intègre aucune zone d'intérêt pour la biodiversité et prend en compte le contexte historique et paysager du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) impose un recul de 700m aux premières habitations. C'est cette distance qui a permis de définir la zone d'étude. La distance aux boisements et haies de 200m sera également respectée conformément aux attentes de l'autorité environnementale.

De plus, il a été convenu en concertation avec le Commonwealth War Graves Commission (CWGC) d'exclure la zone ouest dite de « La petite Vallée » de la zone d'étude afin de laisser un cône de non-visibilité (voir carte) depuis le « Vaux Australian Field Ambulance Cemetery ».

La démarche environnementale et sociale du projet

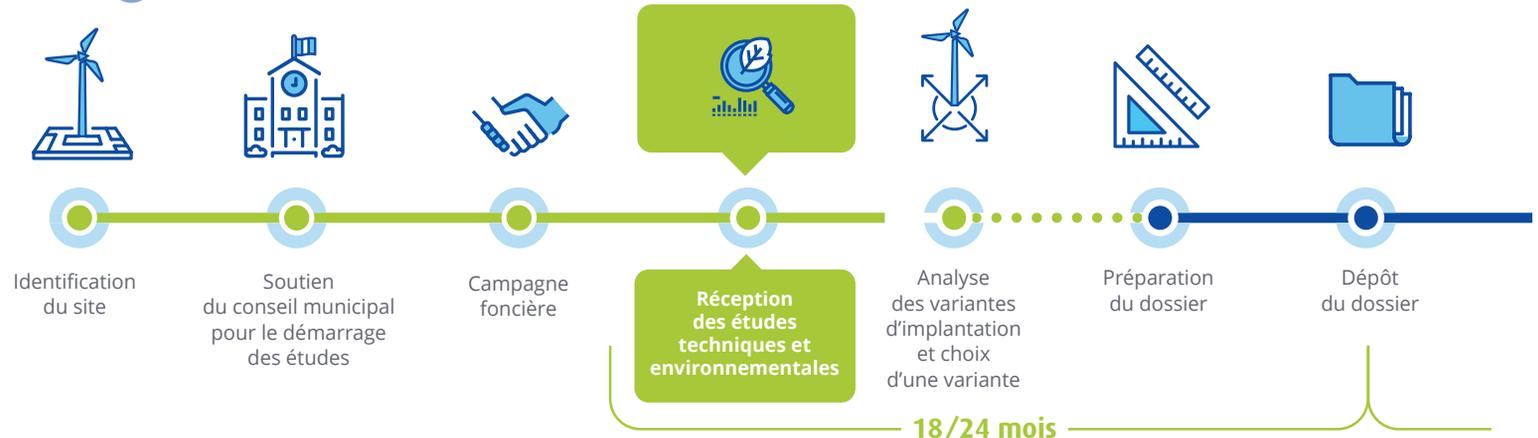
L'installation d'un parc éolien nécessite de prendre en compte son environnement dans sa globalité : paysage, patrimoine bâti, écologie, biodiversité, activités humaines, géologie ...

Pour cela, des études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants (Ecosphère, Sillage, Venathec) afin d'analyser les enjeux potentiels de la zone d'étude avec un projet éolien. Ces études sont réalisées dans un périmètre plus large que la zone d'implantation potentielle afin de prendre en compte tous les enjeux. Ces expertises permettent de confirmer la faisabilité technique du projet. Sur la base de ces études, en concertation avec les riverains, une implantation pourra être proposée.

A Vaux-Vraucourt, ces études sont en cours depuis 2021. Elles ont notamment démarré avec la pose d'un mât de mesure de février 2022 à mars 2023. Une permanence d'information avait été organisée à cette occasion pour répondre à vos questions.

 Biodiversité Recensement de la faune et de la flore sur un cycle biologique complet 12 à 18 mois		 Paysages & patrimoine Analyse du relief, de l'architecture, des points de vues emblématiques 4 à 6 mois	
 Aéronautique Demande de servitudes auprès de l'Armée et Aviation civile 6 à 12 mois		 Vent Mesure de la vitesse et direction du vent 12 à 24 mois	
 Acoustique Définition de l'environnement sonore et simulation intégrant les éoliennes 3 mois		 Géologie & hydrogéologie Analyse des sols et des eaux souterraines 2 à 6 mois	

LES ÉTAPES DU PROJET



Retour sur les événements

Depuis le lancement du projet, l'équipe wpd a souhaité venir à votre rencontre à plusieurs reprises. Ces premières rencontres ont aussi été l'opportunité d'échanger sur les enjeux plus globaux de développement durable et de protection de la biodiversité.

Des études sont réalisées par des bureaux indépendants afin d'analyser les interactions et différents enjeux potentiels avec le projet. Ces expertises permettent de confirmer la faisabilité technique du projet. En fonction de leurs résultats et de la concertation, une implantation pourra être définie en adéquation avec les spécificités du territoire local.

Permanence d'information Mars 2022

Une permanence a été organisée les 4 et 5 mars 2022 à Vaulx-Vraucourt. Cet événement était l'occasion d'informer les riverains des dernières avancées du projet et de leur permettre de poser des questions notamment sur le mât de mesure.

Soirée des chauve-souris Août 2022

Une soirée des chauves-souris a été organisée en août 2022 avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Une soixantaine d'habitants ont pu échanger avec l'équipe projet et en découvrir plus sur ces mammifères et leur présence sur le territoire.

Semaine du Développement Durable Octobre 2022

- Intervention auprès des 6 classes de Vaulx-Vraucourt
- Création d'un livret sur les écocistes avec les CM2 puis large distribution



Les démarches d'accompagnement autour du projet

Tout projet s'accompagne de mesures au bénéfice du territoire et de ses habitants. Cela se concrétisera par des mesures d'aménagement paysager, en faveur de la biodiversité, ou encore de valorisation du cadre de vie et des activités touristiques. Elles ont pour objectif d'accompagner l'intégration du projet dans son territoire et sont co-construites avec les acteurs locaux (associations, élus, habitants...).

Le projet éolien de Vaulx-Vraucourt s'inscrit dans une démarche de production d'énergie renouvelable et décarbonée, mais pas seulement. Plus largement, les acteurs du territoire et la société wpd partagent un objectif commun de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation aux changements en cours.

Le projet éolien pourra être l'opportunité de mettre en place des mesures en faveur de la protection des sols face aux risques accrus d'inondation, la rénovation thermique des bâtiments, la végétalisation d'espaces pour soutenir les espèces vivantes en déclin, ou encore par des actions de sensibilisation et d'éducation aux écocistes et à l'environnement.



PERMANENCE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Venez échanger sur le projet !

19 janvier 2024 (de 16h à 19h)

Salle des Associations de Vaulx-Vraucourt, rue de Lagnicourt

L'objectif de cette permanence sera de présenter le résultat des études écologiques et paysage, la méthodologie des photomontages et d'initier la réflexion sur les mesures d'accompagnement qui pourraient être mises en place.

Ce sera aussi l'occasion pour nous d'échanger avec les riverains à propos du projet pour mieux comprendre les attentes locales afin de les prendre en compte dans le développement du projet.



Instruction du dossier par les services de l'Etat

Enquête publique

1 mois

Décision préfectorale

Préparation du chantier

Construction du parc éolien

Exploitation du parc éolien

18 mois

12 mois

12 mois

20/25 ans

L'éolien : Réponses à vos questions

Notre conviction : œuvrer pour couvrir nos besoins et ceux des générations futures tout en respectant notre environnement.



➔ Face à l'urgence climatique, les énergies renouvelables produisent une énergie :

- ▣ très faiblement carbonée
- ▣ issue de sources inépuisables
- ▣ et non émettrice de déchets

➔ Les énergies renouvelables renforcent notre indépendance en :

- ▣ relocalisant notre production d'énergie
- ▣ valorisant nos ressources locales
- ▣ diminuant l'importation d'énergies fossiles

L'ÉOLIEN EN FRANCE

1€ investi dans les énergies renouvelables = 2€ pour les territoires*

*Ministère de la Transition écologique, "Développement harmonieux de l'éolien terrestre".

L'ÉOLIEN DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



L'éolien finance **75%** du bouclier tarifaire sur l'électricité : l'éolien est une ressource budgétaire conséquente pour les recettes de l'Etat, en y contribuant à hauteur de plus de 7,6 milliards d'euros en 2022**

**Observatoire de l'éolien 2021, FEE

Acoustique Quel est le son réellement émis par une éolienne ?



La loi française impose une contrainte très stricte. À distance minimum obligatoire (500 m d'une habitation), une éolienne produit en moyenne 35 décibels. C'est le niveau sonore dans une chambre silencieuse pour dormir dans des conditions optimales. Quand il y a déjà des sources de bruit dans l'environnement, comme la proximité d'une route, la loi protège le riverain, en limitant strictement la contribution sonore des éoliennes. Ainsi les parcs éoliens ne doivent pas ajouter plus de 3 dB la nuit et 5 dB le jour supplémentaires par rapport à l'ambiance sonore initiale.

Source : Arrêté ICPE du 26 août 2011

Démontage Que deviennent les éoliennes en fin d'exploitation ?



À la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs ont la charge de remettre en état la totalité du site. Ainsi c'est bien 100 % de la structure qui sera démontée. La nouvelle réglementation française de juin 2020 sollicite un démantèlement de l'intégralité des fondations en béton, remplacée par de la terre de qualité comparable aux terres à proximité. C'est bien normal quand on produit de l'énergie renouvelable !

Source : Arrêté du 22 juin 2020

wpd Qui sommes-nous ?

► Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 34 parcs éoliens ont été développés. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Dijon, Limoges, Nantes, Lyon, Cholet, Lille et Boulogne-Billancourt et emploie 120 personnes en France.

Proximité

► Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

► Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

► Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire.

AGENDA

📅 19 janvier 2024

➔ Permanence publique d'information de 16h à 19h

D'autres événements seront prévus au cours de l'année 2024. Plus d'informations à ce sujet vous seront communiquées ultérieurement.



Pour plus d'information, contactez-nous !

wpd onshore France

32 rue Bellevue - 92 100 Boulogne-Billancourt

📞 01 41 31 09 02 ✉ projet.vaulx-vraucourt@wpd.fr

www.wpd.fr